



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE



Orléans, jeudi 15 mars 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Labellisation – « Orientation pour tous, pôle information et orientation sur les formations et les métiers »

La loi du 24 novembre 2009 stipule que toute personne a le droit « d'être informée, conseillée et accompagnée en matière d'orientation professionnelle ».

L'objectif du service public de l'orientation (SPO) et de la mise en place du label « orientation pour tous, pôle information et orientation sur les formations et les métiers » est de coordonner, à l'échelle des bassins d'emploi et de formation, comme à l'échelle régionale, les différents partenaires impliqués dans l'information et l'orientation, afin de rendre service à l'utilisateur.

Cette démarche qui associe acteurs de l'information et de l'orientation, Etat, Région, partenaires sociaux, doit permettre à toute personne, qu'elle soit sous statut scolaire, d'apprenti ou étudiant, en activité ou en recherche d'emploi, d'accéder à une information complète sur les formations, les emplois, les métiers ainsi qu'à un conseil personnalisé.

Le bassin d'Orléans sera un des premiers territoires à pouvoir bénéficier de la labellisation « Orientation pour tous, pôle information et orientation sur les formations et les métiers ».

Le lancement de la labellisation aura lieu mercredi 21 mars au CIO d'Orléans la Source.

CONTACTS PRESSE

Colette THEAS-DUHAMEL
Chargée des relations presse et de la communication
Préfecture de la région Centre-Préfecture du Loiret
Tél : 02.38.81.40.35 / 06.71.17.35.28
pref-communication@loiret.gouv.fr

Maud PESTEL
Chargée de communication et des relations presse
Cabinet du recteur de l'Académie d'Orléans-Tours
Tél : 02.38.79.45.96
communication@ac-orleans-tours.fr